

Projet éducatif et pédagogique

Centre des P'TITS LOUPS



Organisé par la Ville de Montier-en-Der
La Porte du Der



PROJET
EDUCATIF et PEDAGOGIQUE
de l'accueil de loisirs de **Montier-en-Der LA PORTE DU DER**

Le Centre des p'tits Loups

Les enfants de 6 à 12 ans de la Commune de Montier-en-Der LA PORTE DU DER bénéficient depuis plusieurs années d'activités dites Contrat Educatif Local ainsi que de l'activité du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité, mises en place par la Mairie et aussi d'un accueil de loisirs basé à l'UFOLEP de Giffaumont.

Depuis 1998 la municipalité propose aux enfants du CP au CM2 des activités périscolaires avec notamment la mise en place des activités CEL (Contrat Educatif Local).

En 2009 une réflexion pour offrir un temps de loisirs et d'éducation aux enfants de 3 à 6 ans fut évidente pour la Municipalité. Soucieuse de poursuivre et de compléter l'action éducative des enfants et de leur bien-être, la Mairie a réagi en mettant en place un accueil de loisirs pour les enfants de 3 à 6 ans : « Le Centre des P'tits Loups », sur la période de juillet.

Ces temps de loisirs et d'éducation furent complétés de septembre 2014 à juillet 2017 avec la mise en place des Nouvelles Activités Périscolaires, pour les enfants de 3 à 6 ans et pour les enfants de 6 à 12 ans.

En 2015 un multi-accueil « Crèche N'Do » a ouvert ses portes sur la Commune, cette structure accueille les enfants de 2 mois et demi à 4 ans, de façon régulière ou occasionnelle.

En septembre 2018 les activités CEL sont toujours proposées aux enfants à partir du CP cependant les NAP ont disparu pour l'école maternelle et élémentaire. Un temps d'accueil le matin et le soir a été conservé pour les 2 écoles.

Chaque enfant dès son plus jeune âge peut bénéficier d'un temps d'accueil et d'éducation, de loisirs et d'épanouissement sur notre Commune. Il peut évoluer à tout moment de sa vie dans des environnements et des structures de qualités, encadrés et soutenus par des partenaires sérieux (CAF, PMI, DDCSPP, Conseil Général, MSA, Education Nationale...), ce qui créé une cohérence éducative pour le bien-être et l'épanouissement de l'enfant sur les Communes de LA PORTE DU DER.

Partager un temps de loisirs pendant les vacances est essentiel pour l'épanouissement de l'enfant, en accordant une grande place au jeu, à la détente et à la vie de groupe. Son épanouissement, tant physique que psychologique, est au cœur des préoccupations de la structure. Accueillir ces enfants hors de leur espace familial, c'est créer pour eux un lieu avec des repères en garantissant une sécurité affective, morale et physique, tout en développant leur

autonomie, leur sens de la citoyenneté et de la solidarité. Toutes les activités proposées, à l'accueil de loisirs des P'tits Loups, sont basées sur les principes de jeu et de loisirs en tenant compte de leur rythme de vie.

En 2019 l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement se déroulera sur 3 semaines du lundi 8 juillet au vendredi 26 juillet 2019.

Nos principaux **objectifs éducatifs** sont :

**Investir le temps libre pour grandir, s'épanouir et jouer*

**Permettre à l'enfant de vivre un temps de vacances*

**Stimuler les esprits*

- 1) Permettre aux enfants de développer le droit et l'accès aux loisirs, à la culture, au savoir et à la connaissance.
- 2) Favoriser la tolérance, le respect, l'acceptation de la différence et la solidarité.
- 3) Découvrir et respecter son environnement et son patrimoine.
- 4) Développer un lieu agréable pour l'enfant, en dehors du foyer familial. Un lieu de rencontre et d'échange, de découverte, d'apports pédagogiques, d'écoute et de dialogue pour et entre les enfants, les familles et l'équipe d'animation.

Les enfants et les jeunes sont des adultes en devenir, ces principaux objectifs éducatifs favoriseront le développement psychomoteur, intellectuel, affectif, moral et social des enfants. Pour ce qui nous concernent se sont des enfants de 3 à 6 ans, à leurs niveaux avec leurs compétences et leur savoir, nous commenceront à les préparer à devenir des adultes libres, autonomes, solidaires et responsables, qui participent à la vie de leur environnement et s'y épanouissent.

Nous fonctionnons avec des semaines à thème

- Semaine 1 :
- Semaine 2 :
- Semaine 3 :

Les **objectifs pédagogiques** et les **moyens** sont :

1a) Favoriser le développement de l'enfant en proposant et en l'accompagnant dans diverses activités

*Les activités et sorties proposées sont variées (Artistiques, culturelles, physiques et sportives) et adaptées à leur âge.

*petites activités manuelles *ateliers sportifs *ateliers cuisine*chants et danses

*médiathèque*cahier individuel de coloriages selon thème/semaine *jeux collectifs

1b) Découvrir la culture sous toutes ses formes

- Le choix des activités et des sorties proposées chaque semaine apportera une découverte et une approche culturelle dans divers domaines *artistique (act manuelles/dessin/musique...), *littéraire (histoires/médiathèque, cahier

personnel...), *sportif (act sportives du mercredi), *culinaire (ateliers cuisine...), *environnementale (tris/visite de jardin...), *patrimonial (bibliothèque/ haras...).

•

2a) Développer l'écoute, le respect, le partage, le tutorat et l'échange de savoir

- Chaque nouvelle semaine, le 1^{er} jour un temps d'échange est mis en place pour élaborer et rappeler les règles de vie au sein de l'accueil de loisirs. Puis un petit temps chaque matin de la semaine.
- Les enfants sont mélangés quasiment toute la journée (peu de temps en groupe d'âge) lors des activités et les plus grands sont sollicités pour accompagner les plus petits, dans divers domaines (toilette, nettoyage matériel, rappel de consignes de vie ou d'activités, ...).
- Les enfants participent à la vie quotidienne de la structure (installation, rangement et nettoyage, préparation et service du goûter...).
- A chaque fin de journée un temps de paroles avec un tableau et des étiquettes est prévu dans l'emploi du temps, et chacun peut, s'il le souhaite, s'exprimer sur sa journée passée.

2b) Renforcer la solidarité et l'esprit de groupe

- Les enfants et les animateurs réalisent chaque semaine un projet commun (fresques, maquette, danse...)
- Grands jeux.
- Lors de la dernière semaine une kermesse et un spectacle sont organisés et proposés aux familles.
- Mise en place de jeux collectifs

3a) Appréhender son environnement et son patrimoine

- Sorties organisées sur la Commune et les villes alentours: bibliothèque, Haras...
- Associations et partenaires locaux

3b) Sensibiliser les enfants à l'environnement et à l'écologie

- Mise en place de sacs jaunes et bleus au sein de la structure.
- Les activités et ateliers proposés sont réfléchis de façon à utiliser dès que possible du matériel de récupérations (journaux, boites de mouchoirs, assiettes en cartons, pots de bébé, végétaux, boites de conserves...)
- Arrosage des plantes et potager de l'école maternelle 3X par semaine (lundi, mercredi et vendredi matin).

4a) Permettre aux enfants d'investir et de s'appropriier les lieux

- Les enfants installent certains « coins » de la salle (coin cuisine, coin bibliothèque, coin jeux de construction...).
- Les enfants participent à la décoration de la salle lors des goûters portes ouvertes (guirlandes, dessins et expo photos).
- L'enfant décore son étiquette et la colle sur son lit (prénom + dessin).
- L'enfant décore sa case du tableau des humeurs.
- L'enfant décore l'invitation au goûter portes ouvertes de sa famille.
- Les enfants participent à l'installation et au rangement des activités et des jeux.

4b) Faciliter et créer des contacts entre les familles et l'équipe d'animation

- Nous sollicitons et encourageons les familles pour faire des dons de matériel (laine, boîte à chaussure, petit pot...).
- Les familles et nourrices sont conviées tous les vendredis aux goûters portes ouvertes qui réunissent enfants, animateurs et directeur.
- L'équipe d'animation est disponible en dehors des heures d'accueil (de 12h à 12h15 et de 17h à 17h30 et plus si besoin).
- La copie des fiches techniques des activités manuelles et les recettes de cuisine sont mises à disposition lors des goûters portes ouvertes.
- Les numéros de téléphones de l'animateur référent et du directeur sont transmis aux familles.
- Les plannings de la semaine sont affichés (portes extérieur, portes de l'accueil et salle).
- Les parents sont sollicités pour accompagner lors des sorties.
- Lors de la 4eme semaine une kermesse et un spectacle sont organisés et proposés aux familles.

En choisissant ces objectifs éducatifs et pédagogiques, nous espérons que lors de leur passage au centre des p'tits loups nous allons favoriser l'autonomie des enfants et participer au développement et à la construction de leur personnalité :

*En apportant à chacun le sens des valeurs morales et sociales, en faisant vivre les notions de liberté, d'amitié, d'égalité, de respect d'autrui et des biens, de solidarité, en combattant toute approche d'exclusion et d'intolérance à travers les moments vécues ensemble.

*En permettant à chacun la découverte et l'expression, sous toutes ses formes, de son potentiel physique et intellectuel grâce aux thèmes et activités proposés.

La Mairie de Montier-en-der est le seul organisateur.

A) La structure

L'accueil de loisirs se situe à l'école de la maternelle et accueille 20 enfants au maximum, âgés de 3 à 6 ans. Tout le bâtiment est aux normes écoles, ce qui permet l'accueil du centre des p'tits loups dans 2 salles principales transformées pour l'accueil de loisirs. *Pour 2019 capacité d'accueil 16 OU 20 enfants A CONFIRMER SELON EQUIPE D'ANIMATION, en 2018 réduite à 16 enfants.*

- ◆ La salle de la garderie: salle qui est le lieu de référence.
Cette salle est l'endroit qui favorise l'autonomie dans le jeu dans un espace qui garantit tant la sécurité physique (mobilier adapté), morale, qu'affective (repères). L'aménagement de la salle permet un accès libre aux jeux/jouets, aux livres et au matériel de dessin/coloriage. Du mobilier adapté est mis en place pour permettre aux enfants d'accéder facilement au matériel et faciliter le rangement. Différents coins sont mis en place pour faciliter les activités: coin bibliothèque, coin jeux de constructions, tables de coloriages, coin cuisine/dînette...
- ◆ La salle de classe des grands : salle de sieste, de repos et aussi bureau de la directrice.

Chaque enfant a son lit et son drap (qu'il gardera tout au long de son inscription - les draps sont lavés chaque semaine). Un adulte reste avec eux pendant le temps de repos.

- ◆ La salle d'eau : Les lavabos et les WC (4 toilettes filles et 4 toilettes/urinoirs garçons).

B) La Ville

La Commune historique de Montier-en-Der LA PORTE DU DER est une ville agréable et fleurie (3fleurs) où résident

~2100 habitants, son histoire est liée à celle du monastère et de l'abbatiale :

En 673, le moine bénédictin Berchaire fonde le monastère de Montier en Der (Der signifiait chêne).

A la Révolution Française, en 1790, les moines quittent Montier en Der.

En 1811, Napoléon Ier crée le haras.

La ville est détruite aux 2/3, le 15 juin 1940 par un bombardement allemand. L'abbatiale est durement touchée. La ville est reconstruite à partir de 1949.

La Commune de Montier-en-Der possède divers sites, équipements et manifestations :

Un Haras National

Une Médiathèque

Le Jardin Linet

Un COSEC

Un collège, une école maternelle, une école élémentaire

Une école de musique

Pistes cyclables

Proche du Lac du Der (9km)

Multi-accueil

Un hippodrome

Un pôle socio-culturel

Un stade et un boulodrome

Un dojo

Une salle des fêtes

Un auditorium

Festival de la photo

Hôpital local (maison de retraite)

C) Les familles

La Commune et les animateurs souhaitent associer les parents aux actions éducatives mises en place et affichent clairement que la structure n'est pas seulement un mode de garde. Les familles sont :

- ◆ invitées aux journées portes ouvertes de fin de semaine, kermesse et spectacle
- ◆ sollicitées pour la récupération de matériaux : laine, bouchon, carton, boîtes, tissus ...
- ◆ informées pour toutes autorisations (sorties...)
- ◆ informées en cas de difficultés rencontrées avec leur enfant et sollicitées pour rappeler à celui-ci les règles ou le fonctionnement de l'accueil de loisirs.
- ◆ Encouragées à partager leurs compétences (musiciens, sportifs...)

D) L'équipe d'encadrement

Directrice qualifiée : Melle SIMON Charlotte (BAFD)

Animateur qualifié: **PAS CONNU A CE JOUR**

Animateur non qualifié : **PAS CONNU A CE JOUR**

Mme WAMBA- LENGA Agnès du 8 au 26/07 uniquement les matins et gouter portes ouvertes

Les animateurs :

L'équipe d'animation proposera un accueil de qualité auprès des enfants et des parents. Elle assurera la sécurité physique, morale et affective du public accueilli. L'équipe d'animation sera à l'écoute, organisée, elle conseillera et observera. Elle mettra en place des animations innovantes, stimulant l'imagination, la découverte culturelle, l'épanouissement, la curiosité et l'expression. Les animateurs devront faire preuve de patience, de tolérance et excluront toutes formes de discrimination.

Le rôle du responsable :

La directrice veille à la cohésion de son équipe d'animation en prévoyant des temps de concertation. La directrice se doit d'être à l'écoute, disponible et patiente envers son équipe d'animation. Elle doit savoir déléguer et responsabiliser les animateurs dans différentes tâches. La directrice est garante du projet pédagogique préparé avec l'équipe d'animation et du projet éducatif de l'organisateur. Elle est aussi la gestionnaire administrative, financière et matériel de l'accueil. Une de ses missions est de communiquer et d'informer sur les événements de la structure, aussi bien envers les familles et son équipe qu'envers l'organisateur. Elle reçoit les intervenants extérieurs pour les intégrer dans l'équipe d'animation. De plus la directrice doit également être disponible et à l'écoute des enfants et des familles.

E) Le matériel

Le centre des p'tits loups est équipé de petit matériel pédagogique adapté aux enfants de 3 à 6 ans (tables, chaises, jeux/jouets, ciseaux...). Les vélos sont mis à disposition par l'école maternelle. Pour ce qui concerne les équipements sportifs, nous utilisons le matériel du COSEC et celui de l'école maternelle.

F) Les partenaires

Les Villes de Montier-en-Der et Robert-Magny LA PORTE DU DER, l'agglomération de Saint-Dizier Der et Blaise, la CAF, la MSA, la PMI, la DDCSPP, le conseil général, la fondation Lucy LEBON, l'hôpital local, le multi accueil Crèche N'Do, la médiathèque, l'office de tourisme de Montier-en-Der, le Haras, les commerçants de la Ville, les familles, ...

Les modalités d'inscriptions et d'accueil de l'enfant

1) Inscriptions

L'accueil de loisirs des p'tits loups est ouvert aux enfants déjà scolarisés à l'école maternelle de Montier-en-Der, selon les places encore disponibles la structure est ouverte aux enfants de l'extérieur. Les enfants sont inscrits à la semaine. Les inscriptions se font au CCAS auprès de la directrice : *dates encore à définir*

A l'accueil de loisirs à partir du 9 juillet jusqu'au 23 juillet de 8h45 à 12h15 et de 13h15 à 17h30. Les pièces à fournir lors de l'inscription sont la fiche de renseignements, la fiche sanitaire (ces fiches sont jointes au livret d'informations), avec copie du carnet de santé-vaccins, la notification de droit et l'attestation d'assurance. Lors des inscriptions, nous demanderons aux familles de

définir les personnes susceptibles de venir chercher l'enfant, de remplir des autorisations de sorties/visites et de droit à l'image.

2) Tarifs **A CONFIRMER**

Semaine

Les tarifs sont basés par rapport au quotient familial CAF et MSA, soit pour une semaine :

Quotient 1 de 0 à 300 : 17,50 euros

Quotient 2 de 301 à 600 : 20 euros

Quotient 3 de 601 à 900 : 22,50 euros

Quotient 4 de 901 à 1200 : 25 euros

Quotient 5 de 1201 et + : 27,50 euros

Les tarifs comprennent les gouters et les sorties

Repas 6 euros - tarif unique

La Commune propose une prise en charge le temps de midi. Les repas sont pris dans un restaurant local, ce n'est pas de la restauration collective. Les parents paient et reçoivent une facture directement par le restaurateur. La commune participe à hauteur de 2 euros par repas, par jour et par enfant (cout réel du repas 8 euros)

Accueil matin 1 euro par jour et par enfant le matin

Garderie 1 euro par soir et par enfant

3) Accueil et Horaires d'ouverture

JOURS : L'accueil de loisirs Les P'tits Loups est ouvert au mois de juillet, soit du Lundi 8 au vendredi 12 Juillet, du lundi 15 au vendredi 19 Juillet du lundi 22 au vendredi 26 Juillet.

HORAIRES : Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. Ouverture des portes de 8h45 à 9h00 et 13h30 à 13h45 pour un accueil échelonné. Les horaires peuvent être modifiés en fonction d'activités particulières ou de sorties. Celles-ci sont affichées sur la fenêtre donnant sur le portail.



Le repas du midi les enfants sont pris en charge à partir de 12 h par les animatrices. Le restaurant se trouve dans le centre-ville et es enfants s'y rendent à pied ou en minibus le retour s'effectue de la même façon.



L'accueil du matin et la garderie sont proposés aux familles qui travaillent, ils fonctionnent de 7h30 à 8h40 et tous les soirs de 17h à 18h. Les jours sont définis lors de l'inscription, il est possible de bénéficier de ce service de façon ponctuelle ou quotidienne.



Le goûter est fourni par l'accueil de loisirs (compris dans le tarif de l'inscription). Ils sont variés et équilibrés (fruits frais, en conserve ou en compote, produits laitiers, pain, brioche, confiture, miel, chocolat en tablettes, biscuits...)



Le temps calme est proposé avant le départ de 12h00 et de 17h, sieste de 13h45 à 15h45 (réveil échelonné) pour les plus petits et ceux qui en ressentent le besoin



Les affaires personnelles de l'enfant : Nous conseillons aux familles de marquer le nom de l'enfant sur ses vêtements/casquette. Les doudous et autres objets apportés par l'enfant doivent être dans un petit sac ou sac à dos, afin de faciliter son rangement. Il est préférable qu'aucun objet de valeur ne soit apporté à l'accueil de loisirs (l'équipe d'animation et la directrice déclinent toutes responsabilités en cas de perte, vol ou dégradation).



Les traitements médicaux : Les médicaments doivent être remis à la directrice de l'accueil dans son emballage d'origine avec la photocopie de l'ordonnance du médecin.



Les sorties : Le programme de la semaine avec les activités et les sorties sont et restent affichés sur la porte du « centre des p'tits loups ». Les sorties sont donc annoncées en début de semaine et rappelées la veille du jour de la sortie. Nous demandons une autorisation de sortie signée par les parents pour chaque sortie. Le lieu et les horaires de départ et d'arrivée sont également affichés sur la porte de la structure, ainsi que les numéros de téléphones portables des animateurs. Pour toutes sorties nous demandons aux familles d'adapter la tenue/chaussures et de fournir un petit sac à dos adapté à la taille de l'enfant contenant: une casquette/chapeau (marqué au nom de l'enfant), une gourde, un change éventuel et une veste de pluie.

SORTIES PREVUES : A DEFINIR

MANIFESTATIONS : Vendredi 12 et vendredi 19 juillet gouters portes ouvertes
Vendredi 26 juillet : Spectacle et repas (repas sous réserve du nombre de participants)